



## Naturalisation par déclaration de mariage.

Par **RAM74**, le **31/01/2015** à **02:46**

Bonjour,

J'ai déposé mon dossier de demande de naturalisation par déclaration de mariage début septembre 2014.

En mois d'octobre j'ai été convoqué à la préfecture pour un entretien et vérification des documents.

L'agent m'a donné un récépissé daté à la fin de l'entretien, et il m'a informé que je serais convoqué par la police pour une enquête.

Trois semaines après j'ai reçu un courrier de commissariat pour une éventuelle enquête, dont la présence de ma femme est obligatoire.

On s'est présenté le jour de rendez vous à l'heure précise, en était accueils par un inspecteur de police  
ils nous a questionné sur notre vie ect...

Bientôt quatre mois et je n'ai toujours pas de nouvelles, j'aimerais bien savoir l'état d'avancement de mon dossier et combien dure les délais de traitement.

Est ce que quelqu'un parmi vous peut m'éclaircir un la situation.

Merci d'avance  
Cordialement.